

## Et si vous deveniez propriétaire ?



### « SÉRÉNIS » À WITTELSHEIM : APPARTEMENTS DU F2 AU F4 À PARTIR DE 130 000 € !

Devenez propriétaire de votre résidence principale dans un cadre de vie apaisant à Wittelsheim, où 24 logements sont proposés en accession abordable à la propriété dans le cadre du dispositif de location-accession (voir ci-contre). Les trois bâtiments de la résidence accueilleront chacun 8 logements allant du 2 au 4 pièces tous prolongés d'un balcon, terrasse ou jardin.

Le programme « Sérénis » offre de nombreux avantages : une résidence au calme en retrait des voies publiques, une isolation thermique et phonique performante, un chauffage individuel au gaz, un revêtement stratifié dans les chambres, une salle de bain avec sèche-serviette et meuble vasque... Parfait pour profiter des avantages d'un appartement neuf situé dans une ville attractive, dotée des services et commerces utiles au quotidien !



Renseignements et vente :  
03 89 46 86 26 - [contact68@ptfa.fr](mailto:contact68@ptfa.fr)



Scannez-moi pour  
télécharger la  
brochure  
complète !

Ce programme vous est proposé  
par ATHIS, société créée par  
Habitats de Haute-Alsace et le  
promoteur Pierres et Territoires.

### DEVENIR PROPRIÉTAIRE GRÂCE À LA LOCATION-ACCESSION

Devenir propriétaire peut parfois sembler impossible lorsqu'on a des revenus modestes. Pourtant, grâce au dispositif de location-accession, aussi appelé PSLA, il est possible d'acheter un bien neuf de façon progressive en constituant au fur et à mesure son apport personnel ! **Ce dispositif offre de nombreux avantages : une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, la constitution de son apport personnel pendant une première phase locative, pas de frais d'agence, un taux de TVA réduit ou encore des frais de notaire réduits (environ 3%).**

#### Quelles sont les conditions ?

Le dispositif de location-accession est réservé aux ménages ne dépassant pas les plafonds de ressources fixés par la réglementation. Les revenus à prendre en compte sont ceux indiqués sur votre avis d'imposition de l'année N-2, soit 2020 si vous souhaitez acheter en 2022.

#### Quelles étapes ?

- 1 Choisissez votre logement sur plans ;
- 2 Signez un contrat de « location-accession » ;
- 3 Devenez propriétaire de votre logement 6 à 24 mois (phase locative) après votre entrée dans les lieux.

Plus d'infos : [www.hha.fr/devenir-propretaire](http://www.hha.fr/devenir-propretaire)

## Rénovation des cages d'escalier : demandez le programme !

Chaque année, plusieurs dizaines de halls d'entrée et de cages d'escalier font peau neuve : sols, murs, plafonds, garde-corps, tout est remis à neuf ! En 2022, Habitats de Haute-Alsace prévoit de rénover en partie ou totalité les cages d'escalier de 29 résidences pour un investissement de 400 000 €.



### CARSPACH

- 8, rue du Gazon

### ENSISHEIM

- 9, quartier de l'Europe
- 21, rue des Maronniers

### GUEBWILLER

- 9, 11, place du Marché
- 3, quartier Léo Lagrange
- 8, 10, rue Albert Schweitzer
- 7, domaine de la Lauch

### HERLISHEIM-PRES-COLMAR

- 2, cour Sainte-Marthe

### HUNINGUE

- 1, 3, 5, rue Eugène Jung
- 1, 3, 5, rue Vauban
- 16, 18, rue de Mulhouse

### ILLZACH

- 42a, b, c, d, rue des Carrières

### ISSENHEIM

- 4, rue des Prés

### KAYSERSBERG

- 53, 55, 57, 59, rue du Geisbourg

### LABAROCHE

- place de l'Église

### LIEPVRE

- 18 a, b, c, rue Robert Guth
- 7 a, b, route de Rombach-Le-Franc

### METZERL

- 1, 3, rue de la Carrière

### PFASTATT

- 33, 35, 39, 41, rue des Héros

### PFETTERHOUSE

- 48, rue de la Suisse

### ROUFFACH

- 1, 11, 13, rue Louis Pasteur

### SAINTE-MARIE-AUX-MINES

- 1 à 11, avenue Robert Zeller
- 41, 43, 45, 49, rue du Général Bourgeois
- 85, rue Saint-Louis
- 3, 4, 5, résidence Les Fougères
- 5c, rue du Docteur Muhlenbeck

### SOULTZ

- 8, 10, 12, rue des Chasseurs

### STAFFELFELDEN

- 6, impasse des Frênes

### VOLGELSHEIM

- 1, 3, rue des Pivoines

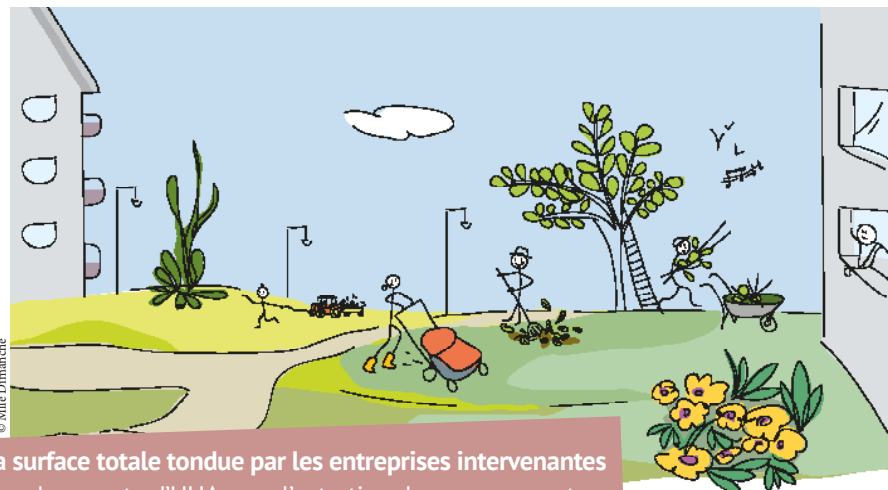
## Zéro phyto dans vos espaces verts !

Depuis 5 ans et conformément à la réglementation, Habitats de Haute-Alsace n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts de ses résidences, ce qui laisse place aux herbes « sauvages », un plus pour notre biodiversité !

### Changeons notre regard

La présence d'herbe ou de « végétation spontanée » aux abords des résidences ou sur des parkings n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente des espaces verts, avec des méthodes de désherbage mécaniques respectueuses de notre biodiversité.

Ces méthodes douces et sélectives n'ont pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. C'est pourquoi, il est important de changer notre regard et d'accepter la végétation spontanée ou la « mauvaise » herbe, qui n'est pas si mauvaise que ça ! Les enjeux sont importants car il s'agit de préserver votre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique et de favoriser la biodiversité.



La surface totale tondu par les entreprises intervenantes pour le compte d'HHA pour l'entretien des espaces verts représente un peu plus de 54 terrains de foot !



## A votre écoute

Quelle que soit votre situation personnelle ou professionnelle, si vous rencontrez des difficultés, nous pouvons vous accompagner !

Nos conseillères sociales présentes dans les agences de proximité sont là pour vous aider à trouver des solutions : APL, RSA, prime d'activité, minimum vieillesse (ouverture ou maintien de droits) FSL, Loca-Pass, accompagnement budgétaire, demande de logement mieux adapté... Elles vous proposent des rendez-vous téléphoniques ou physiques en agence ou à votre domicile. N'hésitez pas à les contacter !

Agence de Guebwiller  
**Lucie CROMBEZ** : 06 42 32 63 86  
 lucie.crombez@hha.fr

Agences de Horbourg-Wihr et du Val d'Argent  
**Elodie MICLO** : 06 30 62 14 76  
 elodie.miclo@hha.fr

Agences de Lutterbach et de Huningue  
**Brigitte TONON** : 07 85 31 74 39  
 brigitte.tonon@hha.fr

## Jusqu'à 300€ offerts !

Connaissez-vous le Pass Culture ? C'est une application réservée aux 15 à 18 ans et qui permet d'accéder à de nombreuses offres culturelles de proximité ou d'offres numériques (livres, concerts, abonnements numériques,...). Vous recevrez chaque année un crédit : 20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans et 300€ à 18 ans, à dépenser parmi toutes les offres proposées sur l'appli !



Scannez-moi  
 pour télécharger  
 l'application Pass Culture